

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

BUREAUX : 25 RUE STE-THERESE.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR.

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Parait tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an \$1.00
Six mois \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,
ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 21 JANVIER 1882.

AVIS.

Quelques personnes oublient lorsqu'elles se désabonnent de payer ce qu'elles doivent. Nous les prions de ne pas nous forcer à leur rafraîchir la mémoire. Nous prions en général tous nos abonnés de se hâter de nous envoyer la pauvre piastre dont nous avons besoin pour faire vivre notre journal et le rendre plus intéressant.

On nous écrit : " Nous aimons votre journal. " Ces déclarations nous font plaisir, mais malheureusement on ne vit pas d'amour, c'est regrettable, mais c'est vrai.

On lit dans les Mémoires de Monsieur Claude :

En 1867, l'année de l'exposition, de l'entrevue des deux empereurs et du roi de Prusse, le soleil d'Austerlitz brillait pour la dernière fois au ciel du second empire.

Napoléon III, convoquait l'Europe à ses fêtes, était réveillé dans sa gloire théâtrale par le spectre de Maximilien.

Les Prussiens s'en retournaient dans leur pays, le cœur rongé d'envie.

L'Europe, vierge et barbare, n'emportait de ses fêtes qu'un pénible sentiment inspiré par les orgies du nouvel Empire.

Un jour, je me promenais dans les galeries cylindriques du palais de l'exposition, en quête de nombreux picks-pockets, descendant pacifiquement de Londres, à la conquête de toutes les poches.

Après avoir franchi les nombreux et splendides cafés de toutes les nations, tenus par les hétaires éche-

velés des cinq parties du monde, j'étais arrivé à une espèce de hangar. J'étais dans le compartiment réservé à l'industrie allemande.

Là, il n'y avait rien qu'une gigantesque couleuvre en bronze, étendue le long d'une planche et luisant au soleil.

C'était le canon Krupp.

Je ne sais comment, ce grand canon gisant à terre, qui m'ouvrait sa gueule comme une menace me rappela le sénateur de L..., que j'avais vu, un an auparavant, étendu sur son lit, presque à l'état de cadavre.

Alors je me rappelai les prophétiques paroles de mon ancien protecteur, désespérant de son empereur et de l'empire, et me les montrant menacés par les foudres de la démocratie et les foudres de l'étranger.

Je ne sais pourquoi, j'eus peur.

Il me semblait que cet engin de guerre, aux proportions phénoménales, dans le temple de la Paix, était là comme le *Mané, Thecel, Pharès*, annonçant à notre nouveau Balthazar sa punition et sa mort!

La solitude qui m'entourait devant cette couleuvre de Bronze, à la teinte sévère et verdâtre, n'avait rien qui pût m'arracher de ma sombre rêverie.

A peine s'il y avait là quelques bons parisiens, ayant le mot pour rire. Ils traitaient le canon Krupp, dont n'avait pas voulu notre armée, de *mirliton d'un autre âge*. Ils riaient d'un canon qui se chargeait par la culasse, ils prétendaient que ce n'était qu'un grand bijou de Nuremberg que le bon roi Guillaume envoyait pour ses étrennes à son cher-petit cousin.

Ils riaient, moi je ne riais pas.

Je me rappelai, de plus en plus, mon entretien avec le sénateur L...

Pendant que ces badauds se moquaient de ce *mirliton* de cuivre, j'apercevais dans un coin du hangar deux allemands, droits comme des hallebardes et à la figure de reître. Ils riaient aussi eux, mais en ouvrant une bouche pantagruélique qui ressemblait, dans leur épanouissement formidable, à la gueule du canon Krupp!

Pris de vertige, en proie à un pressentiment indéfinissable, comme si un nouveau Daniel m'eût annoncé, en lettres de feu, la fin de cette splendeur asiatique, je m'apprêtais à sortir de ce hangar. Je voulus fuir cette menaçante couleuvre, encore inerte, qui faisait tant rire les bons Parisiens, et qui me faisait si peur!

On nous assure que dans plusieurs comités libéraux n'ont pas osé se servir, aux dernières élections, du jugement du Pape déclarant qu'on peut appartenir dans notre pays à un parti où à l'autre.

Quel parti habile! C'était sa meilleure arme et il ne s'en est pas servi.

Détails intéressants sur l'éléphant par le Docteur Harmand.

L'éléphant domestique est très commun dans toute l'Indo-Chine intérieure, Cambodge, Siam, Laos. Au Tongkin et dans l'Annam, pays mieux cultivés et garnis d'une population plus dense, l'éléphant n'est plus qu'un animal de guerre et de luxe; il y serait en effet trop coûteux et trop difficile à nourrir, et il faudrait attacher à sa personne un trop grand nombre d'hommes, pour que ses services fussent équivalents aux dépenses qu'il cause.

Cependant, aux environs de Bangkok, on tire un parti fort avantageux de l'éléphant, comme ouvrier dans les scieries de bois de teck.

Ce sont les éléphants qui débarquent les pièces de bois, qui les traînent et les placent sur l'établi; des personnes dignes de foi m'ont affirmé (sans que je veuille me porter garant du fait, qui, du reste n'est pas invraisemblable, quand on a assisté aux tours qu'on peut exécuter les éléphants savants dans les cirques), que ces serviteurs poussaient eux-mêmes les pièces à la rencontre de la scie, en suivant exactement la ligne droite tracée à leur surface, et cela jusqu'au bout, sans jamais se laisser blesser à la trompe par les dents de l'instrument.

Mais, dans ces pays de Laos, où l'éléphant est véritablement chez lui, vivant dans un état de demi-liberté, on ne peut imaginer les services qu'il peut rendre: avec lui, il n'est pas nécessaire d'avoir des routes et des ponts. Si le sentier est obstrué par des lianes ou des arbres renversés, il le dégage en un clin d'œil, arrachant ces lianes, brisant ou écartant les troncs qui s'opposent à son passage et à celui de sa charge, dont il sait exactement mesurer la hauteur et la largeur. Il est capable de graver et de descendre les montagnes les plus escarpées et les ravins les plus abrupts, se hissant, pour ainsi dire, sur des pentes à faire frémir, ou se laissant doucement glisser sur ses jambes repliées en arrière. Il côtoie sans crainte apparente les précipices les plus vertigineux, mais n'avancant alors qu'avec une lenteur et une circonspection étonnantes, ne posant un pied devant l'autre, qu'après s'être assuré de la solidité du sol, retournant et enlevant les pierres roulantes qui pourraient le faire tribucher, cherchant à ébranler les rochers qui ne lui inspirent pas une confiance suffisante. Dans ces circonstances, s'il a flairé un danger imaginaire ou réel, sa docilité merveilleuse l'abandonne en un instant et rien, ni bonnes paroles, ni menaces, ni coups, ne l'empêchera de retourner en arrière.

Sa légèreté est si grande qu'il m'est arrivé, dans une forêt couverte d'une couche épaisse de feuilles séchées et cassantes de *Depterocarpus*, de passer à côté d'un troupeau

qui s'enfuyait sans faire craquer un de ces fragiles et sonores débris. Obligé, en effet, par un obstacle inattendu, de revenir sur mes pas, je trouvais des traces largement marquées sur le sable là où j'avais passé cinq minutes auparavant et qui n'existaient pas alors... Je n'avais rien entendu.

La remonte de l'éléphant domestique se fait de deux manières différentes, par l'éducation des jeunes éléphants nés de mères captives et par la chasse des troupeaux sauvages.

Pour les premiers, on débute vers l'âge de sept à huit ans, par leur faire porter de faibles charges, des bâts appropriés à leur taille, et par les dresser à l'obéissance et à la discipline. Ce n'est que vers quinze à dix-huit ans que l'on commence à s'en servir d'une façon plus sérieuse. Les adultes servent de moniteurs et d'aides-moniteurs.

Les mères reconnaissent leurs petits pendant très longtemps et conservent sur eux une autorité qu'on utilise fort adroitement; par exemple, quand le matin en voyage, il s'agit de lever le camp et de quitter la clairière où l'on a passé la nuit entouré de gands feux, il arrive souvent (c'est même un des grands tracas de la vie errante en Indo-Chine), que les éléphants, surtout les plus jeunes, se sont éloignés à de grandes distances, ne peuvent être retrouvés, ou ne veulent pas revenir. Ce sont alors les mères que l'on envoie à leur recherche et leur vue, peut-être leurs bons conseils dans un langage particulier, font bientôt rentrer les jeune gens dans la bonne voie.

Rien n'égale la sollicitude des mères pour leurs petits, et c'était pour moi une véritable fête, lorsqu'en route, j'avais dans le convoi des femelles accompagnées de leurs nourrissons, car la reproduction de ces animaux à l'état domestique est beaucoup plus facile, au moins dans les pays d'origine, qu'on ne le croit généralement.

Les petits éléphanteaux présentent une association de légèreté, de lourdeur, de souplesse, de nonchalance et d'espièglerie de l'effet le plus amusant. Ils folâtraient ou se battaient entre eux, sous l'œil vigilant de leurs mères, qui les surveillaient sans cesse, les rappellent de temps en temps, par des appels ou des petits coups de trompe, au sentiment des convenances.

Lorsqu'il s'agit de graver une pente trop raide, les petits se font pousser par derrière sur le haut de la trompe maternelle qui les maintient avec habileté. Pendant la marche, au travers de ces interminables savanes laotiennes parsemées d'arbres rabougris, et dévorées par un soleil ardent, sous lequel serpente en zigzag le sentier que l'on suit à la file indienne, les mères se transforment en parasol ambulant, d'une opacité complète, comme on peut le croire, et préservent leurs enfants de l'insolation.

A chaque détour du sentier, ils passent d'un côté à l'autre, pour venir immédiatement s'abriter sous leur ombre. Je n'en finirais pas si je voulais décrire les mille particularités que j'ai été à même d'observer, étudiant surtout la perfectibilité consciente de ces jeunes animaux, qui cherchent toujours à imiter leurs parents, et qui s'appliquent, de la façon la plus évidente, à perfectionner leurs mouvements, et à profiter des leçons qu'ils reçoivent.

Le deuxième procédé de remonte est la chasse, suivie de la domestication et du dressage. Je ne décrirai pas ces grandes chasses, si connues, racontées par tant de voyageurs, où l'on rabat les bandes dans de grandes enceintes disposées *ad hoc*. Je rappellerai seulement qu'on peut appliquer à ces chasses le proverbe italien: « Tout le monde est fait comme notre famille. » C'est en abusant des attraits du beau sexe éléphantin que l'on attire les guerriers, bien armés et dangereux, sur le chemin de leur perte, et ces femelles traitresses se conforment, peut-être avec un malin plaisir, à la mission qui paraît départie à leur sexe depuis le paradis terrestre.

Au Laos, on ne fait guère de ces grandes chasses, réservées en quelque sorte aux rois de Siam et de Birmanie et à leurs grands mandarins. On prend les éléphants individuellement au piège. Il y en a de plusieurs sortes, quelques-uns dangereux et compliqués. Le plus ordinairement on dispose sur le sol de larges nœuds couulants, préparés à l'extrémité de câbles en rotin, qui serpentent sous le couvert des feuilles et des herbes. Ou bien, un homme dissimulé derrière les oreilles d'un éléphant dressé à cet exercice, jette cette espèce de lasso aux pieds de derrière du colosse. Aussitôt on fuit avec rapidité en enroulant le câble autour des troncs d'arbres. Le captif fait d'abord un bruit d'enfer, serrant de plus en plus sa chaîne. Mais il paraît qu'il se résigne très rapidement à son sort. Bientôt, la faim l'affaiblit assez pour qu'on puisse venir l'amariner entre deux mâles à défenses, dont la mission consiste à le corriger vertement à coups de trompe, s'il manifeste quelque velléité de révolte.

Il est surprenant de voir avec quelle rapidité le captif, même adulte, s'adoucît et accepte la vue de l'homme; mais on dit (je n'ai pu m'en assurer) pour expliquer ce résultat, que les chasseurs mélangent des drogues stupéfiantes à la nourriture qu'on lui donne. Je me rappelle avoir un jour, dans un village de Penongs du Cambodge, observé un éléphant, pris depuis quelques jours seulement, et qu'on promenait ainsi, solidement amarré et entravé par ses deux gendarmes. Il n'avait pas encore, sans doute, dépouillé toute inquiétude, mais on pouvait l'approcher sans danger.

La suite au prochain numéro.

1837-38.

Nous allons commencer bientôt l'histoire de ce qui s'est passé en Haut-Canada en 37 et 38.

Cette histoire est peu connue dans notre province et pourtant elle est fort intéressante. Elle montre que les Anglais n'ont pas été plus capables que nous de souffrir les abus du pouvoir à cette époque. Comme nous ils ont commencé par protester contre ces abus, par faire de l'agitation et menacer, puis un jour ils ont pris les armes; comme nous ils ont eu des hommes de dévouement qui ont souffert l'exil et la mort pour la cause de la liberté.

Nous croyons devoir dire à ceux qui se plaignent de notre lenteur que nous avons peu de temps à donner maintenant à l'histoire et à la littérature. Il faut vivre, or on ne vit pas avec la littérature dans notre pays.

La Patti en Amérique.

Un correspondant écrit de Boston à un journal français :

« Je crois plus inédit pour les lecteurs du *Figaro* de leur parler du *Palace car* qui a transporté Mme Patti de New-York à Boston et qui doit être à sa disposition pendant toute sa tournée. Ce n'est plus un wagon dans le genre de nos *sleeping car*, mais bien un véritable et splendide appartement roulant, composé d'une antichambre avec petit salon à gauche, cabinets de toilette et antres à droite, puis un magnifique salon richement meublé et comprenant jusqu'au piano. De ce salon, on traverse une salle à manger coquettement meublée, et on arrive à une véritable chambre à coucher possédant tout le confortable moderne, avec un grand lit carré, armoire à glace et une salle de bains à côté; puis enfin, un office aménagé comme celui du meilleur hôtel, et une cuisine que beaucoup de Parisiens envieraient.

« Mme Patti, qui a bien voulu, pendant tout le trajet, m'offrir l'hospitalité de son hôtel roulant, paraît enchantée de cette façon confortable et luxueuse de voyager. Il est de fait que, sous ce rapport, le vieux monde est en retard sur le nouveau.

« D'ailleurs, nous ne sommes pas seulement en retard sur ce point, nous le sommes aussi — et j'ajoute : heureusement pour nous — sur le charlatanisme des directeurs américains. J'ignore ce que pouvait faire Barnum, mais je crois bien Abbey aussi charlatan que lui. Grand Dieu! que de puffisme et que de *humbug*, comme on dit ici. Le terrible homme ne perd une occasion pour battre la grosse caisse sur le dos de l'adorable artiste. Parole d'honneur, dans certaines de ces réclames, Abbey donne jusqu'à entendre que c'est grâce à lui que la Patti a l'immense talent qu'on sait. L'incomparable cantatrice est positivement un tremplin sur lequel Abbey manœuvre avec une furie digne de Mangin.

Fait-il décorer une salle de concert avec quelques fleurs et quelques méchants tapis, aussitôt il annonce dans tous les journaux que le *Music-Hall* sera splendidement décoré, puis suivent les noms et adresses des fleuristes et tapissiers, qui, bien entendu, ont tous payé pour mettre leur nom sur l'affiche de la Patti.

Ah! Mme Patti avait bien raison de ne pas vouloir des managers américains. Ils sont dignes d'exhiber des

bêtes curieuses et non des grandes artistes comme elle.

« Une autre particularité dans ce pays particulier par excellence, c'est le facteur de pianos. Celui-ci, aussitôt qu'une célébrité lyrique arrive aux États-Unis, n'a plus qu'un seul but : avoir un certificat de l'étoile attestant que ses pianos sont les meilleurs. On s'imaginera sans peine si les industriels en question se sont rués sur la pauvre Patti. Il en est sorti de tous les coins, et, deux heures après son arrivée à New-York, son antichambre était remplie de bouquets envoyés par les différents facteurs de la ville, et Dieu sait s'il y en a !

« Malheureusement, les agents de l'artiste avaient traité pour la fourniture du piano, pendant toute la tournée, avec la première maison de l'Amérique, la seule digne d'une étoile de cette grandeur, la maison Steinway, qui, moyennant un très-grand sacrifice, paraît-il, a obtenu ce monopole et par conséquent sera seule à obtenir ce certificat tant convoité.

« Malgré cela, les plus entêtés n'abandonnent jamais le terrain. Il y en a un surtout qui a suspendu son piano sur la tête de la grande diva, qui ne peut bouger sans en rencontrer partout, même en voyage. Elle en a trouvé un jusque dans son *Palace-car* !

« Décidément, c'est le piano de Damoclès ! »

Le crime à Montréal.

Autrefois on publiait des rapports statistiques qui faisaient connaître la nationalité des individus arrêtés dans le cours de l'année par la police. M. P. S. Murphy nous a fait voir des rapports de cette nature pour les années 1855, 56, 57, 58, 59, 60 et 61.

Sur 40,525 personnes arrêtées de 1855 à 1861 inclusivement, on compte 8,700 Canadiens-français. Un cinquième seulement ! Et cependant nous formions la moitié de la population.

N'est-ce pas flatteur pour nous ?

Pourtant la disproportion est beaucoup plus frappante encore quand on compare les chiffres relatifs aux femmes seulement. En effet sur 10,590 femmes arrêtées, on ne compte que 1,094 Canadiennes-françaises.

Une sur dix ! Vive la Canadienne ! Quand Sir Edmund Head a dit que nous étions une race inférieure, il a peut-être voulu parler de notre infériorité sous ce rapport-là.

Il est permis de faire cette supposition, car c'était, dit-on, un homme intelligent que Sir George-Etienne Cartier estimait beaucoup. On aurait donc eu tort de tant lui reprocher ces fameuses paroles. Il est vrai qu'il n'a jamais jugé à propos d'expliquer ce qu'il a dit comme nous venons de le faire.

Depuis 1861 on a cessé d'indiquer dans ces rapports la nationalité des personnes arrêtées. On n'a jamais pu savoir pourquoi. On a parlé d'ordres venus de haut. Il y a des comparaisons qui choquent.

On a peut-être eu tort de ne pas attendre un peu, car il est possible que nous nous soyons un peu gâtés depuis vingt ans. Pourtant il faut que la différence ne soit pas très grande, car on nous l'aurait dit.

Jusqu'à nouvel ordre nous avons donc le droit d'être contents de nous.

LES NOUVELLES DE ROME.

Le *Star* continue à donner les nouvelles de ce qui se passe à Rome.

Les dernières nouvelles sont que messieurs les abbés Dumesnil et Villeneuve ont été suspendus, le premier pour avoir abusé de son exeat en allant à Rome faire la guerre à l'Université Laval, le second pour avoir depuis quelque temps une position très irrégulière à Rome et avoir écrit sur les autorités romaines des choses peu édifiantes.

On a envoyé à Rome dernièrement parmi les papiers de Mr le curé Gravel, mort il y a quelque temps, certaines lettres qui ont indigné avec raison les autorités romaines.

M. l'abbé Villeneuve est un de ceux auxquels nous refusons le droit il y a quelques années, de chasser de l'Eglise des hommes dont le crime était simplement d'appartenir au parti réformiste.

Nous savons que les nouvelles publiées par le *Star* relativement aux abbés Dumesnil et Villeneuve sont vraies.

Le *Star* annonce aussi que la brochure de Mgr Lafèche sur l'influence induite a été soumise aux autorités romaines et que Sa Grandeur accusée d'avoir exprimé des opinions erronées dans cette brochure sur les immunités ecclésiastiques, prépare une longue et savante défense.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette dernière nouvelle, mais une chose certaine c'est que le Pape n'a pas pensé, comme Mgr Lafèche, qu'il fallait absolument modifier notre loi relativement à l'influence induite. Il n'y a pas de doute que l'évêque des Trois-Rivières se trouve condamné sur ce point comme sur celui de l'Université Laval.

LUMEN IN COELO.

Dans une réunion d'hommes de bonne foi, quelqu'un disait, il y a quelque temps :

« Les décrets de Rome vont porter un coup terrible à la religion et au clergé. »

C'est le contraire qui est vrai, Léon XIII va sauver la religion ici comme en Europe.

C'est le pape qu'il fallait à l'Eglise pour la faire nimer et accepter dans notre temps, à une époque où la foi doit s'imposer par le raisonnement et la charité. C'est le pape qu'il fallait pour montrer que l'Eglise sait respecter toutes les institutions politiques, tous les gouvernements et les partis, qu'il y a place dans son sein pour toutes les légitimes aspirations, les idées de progrès et de liberté.

Quel pape a jamais parlé un langage plus élevé, plus noble, plus digne de l'attention du monde ! S'occupant moins de condamner les gouvernements et les peuples que de les instruire il leur enseigne les principes qui doivent sauver la société avec une force de raisonnement qui commande leur respect et leur attention.

On prête malgré soi l'oreille à cette voix qui vient de si haut, et les hommes les plus préjugés se demandent si le salut de la société tourmentée ne viendra pas en effet de Rome.

Léon XIII n'empêchera pas la tempête mais il prépare la réaction qui se fera en faveur de l'Eglise. Il a élevé la religion si haut au-dessus des mesquines passions, des intérêts politiques et matériels des hommes

qu'elle apparaît comme une lumière dans le ciel. *Lumen in caelo!*

Enfin partout en Europe comme en Amérique il empêche les peuples d'avoir peur de l'Eglise et de ses enseignements, et prouve qu'elle n'est pas responsable des exagérations et des abus commis en son nom. Aussi que de préjugés détruits, de courages relevés, de défaillances prévenues !

Quel bien fait aux âmes !
Lumen in caelo !

Guiteau demandant à plaider sa cause.

Je voudrais, dit le juge Cox, être fixé sur le désir du prisonnier de plaider lui-même sa cause devant le jury. Je n'ai pas l'intention de m'y opposer, s'il veut se borner à argumenter sur les faits de la cause.

Je demande, répond Guiteau avec plus de calme et de convenance que d'ordinaire, à clore la cause pour ma propre défense. Je ne voudrais pas m'en rapporter pour cette conclusion au meilleur avocat d'Amérique.

Je n'ai pas d'objection, reprend le juge, si son conseil veut voir son speech et en élaguer tout ce qu'il peut contenir d'inconvenant.

Guiteau.—Il n'y a pas de personnalités dans mon speech.

J'espère, dit le colonel Corkhill d'un ton animé, que Votre Honneur ne permettra pas que cet homme quitte de nouveau le dock jusqu'à ce que le procès soit terminé. Il a un conseil...

Le général Arthur aura soin de vous, Corkhill, exclame Guiteau.

Nous ne désirons pas qu'il soit trop près de nous, reprend Scoville.

Toutes les fois, dit M. Davidge, que le prisonnier a joui de quelques libertés il a avili l'administration de la justice.

Il y a longtemps, ajoute M. Corkhill, qu'il a avili l'administration de la justice par sa conduite. Il est temps que cette moquerie finisse, et est homme ne quittera certainement pas le dock du consentement du gouvernement avant que le jury n'ait rendu son verdict. (On applaudit.) Il a un avocat; c'est tout ce qu'il a le droit de demander, (On applaudit de nouveau.)

« Je m'oppose à cela », s'écrie violemment Mme Scoville tandis que le colonel Corkhill se livre à son accès d'humeur. John Guiteau calme sa sœur avec peine. Elle éclate à chaque instant en sanglots pendant la suite de la discussion, le prisonnier s'exalte et s'énerve. Il bondit sur ses pieds, frappe la balustrade au poing et crie à pleine voix : « Le peuple américain lira ce speech, inspiré par les passions haineuses et non par le sentiment de la justice. Le peuple est plus grand que ce tribunal et que ce jury, ne l'oubliez pas. Je veux me défendre, et vous ne m'en empêcherez pas, mon speech fera huit colonnes du *Herald*. C'est une page dans le genre d'un discours de Cicéron, et il retentira comme un coup de foudre à travers les âges. (Explosion d'hilarité.)

M. Scoville proteste contre la prétention de l'attorney de district de dieter au juge ce qu'il doit faire, et il déclare avec une chaleur communicative que le prisonnier ne peut pas être mené du tribunal à l'échafaud sans qu'il lui soit permis de dire un mot pour sa défense. (Applaudissements.)

Guiteau allait reprendre la parole lorsque la cour s'est ajournée. Il était temps, car il semblait que tout

le monde, les avocats des deux côtés, le prisonnier, sa sœur et le public, fussent dans un état d'exaspération prêt à éclater. Mme Scoville a été baignée de pleurs jusqu'à la fin de l'audience, et à la clôture plusieurs dames s'empressaient autour d'elle cherchant à la consoler.

M. Tardivel feint de ne pas comprendre ce nous avons dit relativement à la portée des documents venus de Rome. Il nous défie de prouver que le Pape ait approuvé le libéralisme catholique. Nous avons dit et voulu dire que les condamnations portées contre le catholicisme libéral ne s'appliquaient pas, comme on a cherché à le faire croire dans les journaux et la chaire, au parti réformiste.

« Ceux-là fort mal, dit le Pape, qui, sans autre fondement, déclarent être condamné par l'Eglise un des partis politiques du Canada, à savoir le parti appelé réformiste, parti évidemment chaudement appuyé même par quelques évêques. »

Donc nous avons eu raison de dire et d'écrire depuis sept ou huit ans qu'ils étaient très coupables ceux qui cherchaient à faire croire au peuple qu'on ne pouvait appartenir au parti réformiste sans être un catholique suspect.

Nous avons dit aussi qu'on pouvait blâmer l'intervention trop active du clergé dans la politique et croire qu'il ne serait pas sage de changer la loi relativement à l'influence induite sans être accusé de professer le libéralisme condamné par l'Eglise.

« Certains membres du clergé, dit le Pape, et du corps séculier continuent à s'ingérer trop dans les élections politiques, en se servant soit de la chaire, soit des journaux et autres publications. »

« Votre Seigneurie devra notifier à chacun de vos suffragants, de la part de Sa Sainteté, que chacun des Prélats individuellement ait à s'abstenir d'agiter ou de faire agiter soit dans le Parlement, soit dans la presse, la question de la modification de la loi concernant la dite influence induite... »

Après cela nous n'hésitons pas à déclarer qu'on ne peut continuer à nous accuser de libéralisme catholique sans porter la même accusation non seulement contre l'archevêque de Québec mais même contre le Pape puisque leurs décisions confirment si clairement nos opinions.

De pareilles accusations ne peuvent avoir pour but que d'attaquer indirectement les décrets de Rome ? Comment un catholique comme M. Tardivel peut-il jouer un pareil rôle ?

Nous n'avons pas le bonheur d'être aussi catholique que M. Tardivel mais nous le sommes autant que Mgr Taschereau, Mgr Conroy, la Sacrée Congrégation et le Souverain Pontife.

Entre M. Tardivel et le Pape nous optons pour le Pape.

Nous avons peut-être tort, mais nous avons raison de croire que Dieu, à défaut de M. Tardivel, nous pardonnera notre choix.

P. S.— Nous avons oublié de faire la remarque, dans l'article qui précède, que nous avons donné au clergé plus de latitude en politique que le Pape ne lui en a accordée, en sorte que si nous sommes coupables le Pape l'est un peu plus que nous. Il faut être juste.

Nous croyons devoir rappeler ce qui se passa, il y a deux ans, lorsque nous traitâmes dans l'*Opinion Publique* la question de l'influence indue. Quelle tempête! Quels cris de colère! Quel acharnement contre nous! Nous n'eûmes injurié sur tous les tons! Plus que cela des lettres odieuses furent écrites et des efforts furent faits pour nous forcer à sortir de l'*Opinion Publique* dans un temps où nous avions besoin de ce qu'elle nous donnait pour vivre. Nous faillîmes être sacrifiés, mais on nous aurait coupé le coup avant de nous faire retraire un mot de ce que nous avions dit.

Nous n'en voulons pas à ceux qui ont poussé le fanatisme jusqu'à vouloir nous vaincre par la famine, mais nous tenons à leur rappeler que nous les avons priés dans le temps d'attendre les décisions de Rome.

Aujourd'hui quelques-uns de ceux là trouvent admirable ce que M. Chapleau a fait à Rome et n'ont pas de paroles assez chaleureuses pour le féliciter de l'hommage que Rome vient de lui rendre.

Que valent les opinions dans notre pays? Feuilles légères que le vent emporte, c'est à peine si on a le temps de les voir passer.

Quelques-uns des journaux qui complimentent M. Chapleau sur l'honneur qui vient de lui être rendu et proclament son catholicisme, doivent oublier que c'est lui en grande partie qui a convaincu Rome qu'il ne fallait pas toucher à la loi relative à l'influence indue, ou bien ces journaux oublient qu'ils nous ont dénoncé comme un mauvais catholique pour avoir exprimé la même opinion.

On nous permettra peut-être de dire qu'on s'est beaucoup servi de nos articles à Rome.

Nous ne demandons pas qu'on nous fasse commandeur ou chevalier, mais une petite rétraction nous ferait plaisir.

Voyons, M. Tarte, donnez donc l'exemple aux autres; comme c'est vous qui avez été le plus violent, commencez. Ne craignez pas d'aller trop loin, vous ne pourrez jamais trop dire pour réparer le mal que vous avez voulu nous faire.

Le procès de Guiteau n'est pas encore fini. Les avocats parlent depuis huit jours. Guiteau a réussi à faire son discours. Il avait annoncé que ce serait un morceau d'éloquence digne de Cicéron. Mais Cicéron n'a jamais songé à accuser Dieu des crimes de ses clients. Guiteau n'a pas craint de plaider cette théorie pendant une couple d'heures. Il a été inspiré; Dieu voulait la mort de Garfield dans l'intérêt des Etats-Unis. Il a répudié les théories de ses avocats sur son insanité et condamné les efforts qu'ils avaient fait pour démontrer sa folie. Il dit qu'il ne faut pas confondre l'inspiration avec la folie. Il paraît que l'un des jurés est convaincu que Guiteau est fou. Le fait est qu'il doit y avoir dans le jury des gens plus fous que Guiteau.

Guiteau passe la plus grande partie de son temps à se vanter, à parler des visites qu'on lui fait, des chèques qu'on lui envoie et des lettres d'amour que les dames lui envoient.

—Il a quelques jours, un convoi de chemin de fer déraillait dans un tunnel à Londres et deux autres trains arrivaient à toute vapeur et se ruaient sur le premier, brisant, écrasant tout. Un grand nombre de personnes ont été tuées et blessées. Lundi dernier un accident de même nature arrivait sur la ligne du chemin de fer entre New-York et Albany. Le train ex-

Un avocat bourru qui venait de perdre une cause et s'était sali les pieds en venant du palais de justice a publié, il y a quelques jours, dans la TRIBUNE une boutade contre l'Hon. M. Chauveau. Il nous charge de dire qu'il n'a pas en la plus légère intention d'accuser M. Chauveau de négligence. Il admet que M. Chauveau n'est pas plus responsable de la boue quand il pleut que M. Papineau n'était responsable des cahots quand il neigeait.

Nous savons qu'on n'est pas bien sûr en certains lieux de l'orthodoxie de Léon XIII, on lève quelquefois les épaules en parlant de lui et on dit: «Ce n'est pas Pie IX.»

Nous sommes de ceux qui croient qu'on peut faire son salut sans être plus catholique que le Pape actuel.

On ne se réjouit pas trop, dans certains quartiers, des honneurs qui viennent d'être conférés par le Pape à M. Chapleau. Le fait est qu'après sa lutte pour l'université Laval et pour empêcher le changement de la loi relative à l'influence indue, c'est significatif.

Nouvelles Diverses.

Meurtre à l'Asile de Beauport.—Le 6 de janvier, un nommé Paul Gendreau, détenu dans l'asile des aliénés de Beauport, a frappé un autre patient de cette institution, nommé Elzéar Roy, avec un couteau et ce dernier est mort des suites de cette blessure.

Gendreau est aujourd'hui au cachot, mais ne comprend pas la gravité de son crime.

Ces deux hommes n'étaient pas considérés comme des fous dangereux.

Mort d'un avocat.—M. Horace Lapierre, avocat d'Ottawa, vient de mourir après une courte maladie, à l'âge de 43 ans. Il occupait une position importante, étant depuis plusieurs années l'avocat de la corporation. Avant d'être nommé à cette charge, il avait siégé pendant plusieurs années au conseil de ville. Il fut, croyons-nous, le premier canadien-français qui ait exercé la profession d'avocat à Ottawa.

M. Lapierre avait beaucoup d'amis.

Le bourreau de Moreau démasqué.—Celui qui a servi d'exécuteur des hautes œuvres à Rimouski, vendredi de la semaine dernière, était à Québec, dimanche dernier d'après un confrère.

Il est allé loger—incognito, naturellement—dans un hôtel de cette ville. Il avait signé sur les registres de l'hôtel: Joseph Proseau, Montréal.

Quelques instants avant le dîner, un étudiant de Rimouski crut reconnaître l'individu, et immédiatement, le bruit que le bourreau de Moreau se trouvait parmi les pensionnaires de l'hôtel ne tardait pas à se répandre au dehors.

La maison allait être envahie par une masse de curieux qui désiraient se familiariser un peu avec la physiologie du sinistre individu, lorsque le propriétaire crut plus prudent de l'avertir d'avoir à décamper le plus tôt possible.

Notre homme demanda au maître d'hôtel quelques heures de répit parce qu'il avait l'intention de prendre passage pour Montréal, à bord du convoi de 4 heures.

—Il a quelques jours, un convoi de chemin de fer déraillait dans un tunnel à Londres et deux autres trains arrivaient à toute vapeur et se ruaient sur le premier, brisant, écrasant tout. Un grand nombre de personnes ont été tuées et blessées. Lundi dernier un accident de même nature arrivait sur la ligne du chemin de fer entre New-York et Albany. Le train ex-

press du New-York Central ayant été obligé d'arrêter à Spuyten Dayvil fut rejoint par un autre train qui venait par derrière et la collision fut désastreuse. Une dizaine de personnes furent tuées, plusieurs furent grièvement blessées. Parmi les victimes étaient deux nouveaux mariés en tour de noce; le ministre qui les avait mariés était chargé trois ou quatre jours après de les enterrer.

La veille de cet accident un convoi de marchandises déraillait près de Savanah, le mécanicien était tué et les chauffeurs grièvement blessés.

Déménagement.—Enfin le temps de notre déménagement est fixé au premier de mars.

Nous espérons le faire plutôt, mais les indispensables retards habituels de construction nous en ont empêché.

Nous voudrions bien si c'est possible nous débarrasser de toutes nos marchandises actuelles afin de n'avoir à entrer dans notre NOUVEAU MAGASIN que les marchandises toutes fraîches que notre acheteur LOUIS N. DUPUIS est maintenant à choisir sur les marchés d'Europe.

Pour obtenir ce résultat nous avons mis tout notre STOCK au prix courant, ce qui veut dire que nos marchandises vous sont offertes en ce moment au-dessous même des prix du gros.

Si vous en avez besoin, c'est le temps de venir nous voir.

DUPUIS FRERES,

605, rue Ste-Catherine, Montréal

AVIS est donné que demande sera faite au parlement, à la prochaine session, pour obtenir un acte prolongeant l'époque du commencement et de la fin des travaux à exécuter par la Compagnie de travaux du St-Laurent et du chemin de fer du Pacifique. Montréal. Janvier 10 bm.

IMPRIMERIE

W. F. DANIEL.

Ayant un matériel d'imprimerie très étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que

- Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.,
- En-Tête de Lettres,
- En-Tête de Comptes,
- Lettres Funéraires,
- Cartes d'Affaires,
- Cartes de Visite,
- Billets de Concerts,
- Circulaires,
- Programmes,
- Catalogues,
- Factures,
- Pamphlets,
- Effiches,
- Chèques, Etc

LE TOUT Exécuté avec soin, élégance et promptitude.

On se charge également des Ouvrages de Luxe de tous genres, imprimés en Or, Bronze, Argent et diverses autres couleurs

A des Prix très modérés.

Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la Campagne, et l'expédition se fera avec régularité à n'importe quelle adresse.

S'adresser à l'imprimerie de **W. F. DANIEL,** No. 25, RUE STE. THÉRÈSE Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

Maison Notre-Dame.

E. MATHIEU & FRÈRE

Epiceries, Vins, Liqueurs Cigares de la HAVANE, etc.

Vin de Messe, une spécialité **77, RUE NOTRE-DAME** MONTREAL.

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplissons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet de premier choix, des prix uniformes et modérés.

Vos obéissants serveurs,

E. Mathieu & Frère.

11 juin.—12 ms

MAISON CANADIENNE

NO. 68

RUE ST. ANTOINE.

Coin de la rue Inspecteur.

M. Demers a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public qu'il vient de faire une Importation Spéciale de

VINS BLANCS,

VINS ROUGES,

BRANDY

ainsi que toutes sortes de Liqueurs et Epiceries de choix qu'il peut vendre à 25 par cent meilleur marché que partout ailleurs.

Ces vins sont de première classe, et sont vendus à des prix assez bas qu'ils sont achetés de préférence à tous autres. Ils sont très recommandés, surtout le Vin de Messe, par le clergé et les médecins de cette ville. Le public devra profiter des grands avantages que la Maison Canadienne, tenue par Olivier Demers, lui offre non seulement dans la vente des Vins et Liqueurs, mais encore dans les Epicerie de toutes sortes.

Cette maison est bien connue pour le bas prix de ses marchandises.

M. Demers fait aussi une grange importation de Thés qui seront vendus à grands sacrifices.

N'oubliez pas la Maison Canadienne.

OLIVIER DEMERS.

68 Rue ST ANTOINE

Coin de la rue Inspecteur.

Montréal 29 Octobre 1881.

LONGPRE & DAVID

AVOCATS,

Coin des rues Notre-Dame et St Vincent.

A. B. LONGPRE, L. O. DAVID.

LIBRAIRIE

Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, -250 MONTREAL.

Les ouvrages suivants sont en vente à cette Librairie à 30c le vol in 12

HENRI CONSCIENCE

- L'Année des érveilles 1 vol.—Anrélien, 2 vols.—Batavia, 1 vol.—Les Bourgeois de Darlington, 1 vol.—Le Bourgeois de Liège, 1 vol.—Le chemin de la Fortune, 1 vol.—Le Conscrit, 1 vol.—Le Coureur des Grèves, 1 vol.—Le Démon de l'argent, 1 vol.—Le Démon du Jeu, 1 vol.—Les Dramas Flamands, 1 vol.—La Fiancée du Maître d'Ecole 1 vol.—Le Fiancé du Village, 1 vol.—Le Gant perdu, 1 vol.—Le Gentilhomme Pauvre, 1 vol.—La Guerre des Paysans, 1 vol.—Le Guet Apens, 1 vol.—La Jeune Femme Pâle, 1 vol.—Heures du Soir, 1 vol.—Histoires de Deux Enfants d'Ouvriers, 1 vol.—Le Jeune Docteur, 1 vol.—Le Lion de Flandre, 2 vols.—Maître Valentin, 1 vol.—Le Mal du Siècle, 1 vol.—La mère Job, 1 vol.—Le marchand d'Anvers, 1 vol.—Le artyre d'une Mère, 1 vol.—L'Oncle et la Nièce, 1 vol.—L'Oncle Reimond, 1 vol.—L'Orpheline, 1 vol.—Le Pays de l'Or, 1 vol.—Un Sacrifice, 1 vol.—Le Sang Humain 1 vol.—Scènes de la Vie Flamandes, 2 vols.—Souvenirs de la Jeunesse, 1 vol.—La Tombe de Fer, 1 vol.—Le Tribun de Gand, 2 vols.—Les Veillées Flamandes, 1 vol.—La Voleuse d'Enfant, 1 vol.

EMILE CHEVALIER

- Le Capitaine, 1 vol.—Le Chasseur Noir, 1 vol.—Les Derniers Iroquois, 1 vol.—La Fille des Indiens Rouges, 1 vol.—L'Île de Sable, 1 vol.—La Huronnette, 1 vol.—Les Nez Percés, 1 vol.—Peaux Rouges et Peaux Blanches, 1 vol.—Les pieds Noirs, 1 vol.—Poignet d'Acier, 1 vol.—La Tête Plate, 1 vol.

AUSSI;

Les ouvrages complets de Paul Féval, Raoul de Navarre, Alex. De Lamothé, etc., etc. Ces ouvrages sont envoyés par la maille sans charge extra, sur réception du prix.

La Cité du Mal contre la Cité du Bien, question universitaire par Elzéar Paquin 25 cts.

Remarquez bien l'adresse.

PAYETTE & BOURGEAULT

250, RUE ST PAUL.

Via-vis la rue St Vincent, Montréal.

23 octobre 1870

F. X. COCHUE

MEMBRE de la CORPORATION DES

Agents d'Immeubles,

Offre en vente des maisons et nues propriétés dans tous les quartiers de la Ville et de la Banlieue.

BUREAU à la CO 1 ISSION des IMMEUBLES,

No 71, rue St-Jacques Montréal. 27 août, 1881.—fm.

ENCORE BIEN ASSORTI!

Nos PANTALONS se vendent meilleur marché que jamais. Nous tenons à avoir toujours en main un assortiment considérable. PANTALONS de

\$1.25! \$1.25! \$1.25!

Nos HABILLEMENTS se sont très bien vendus tout le printemps, nos prix sont si raisonnables et notre assortiment si plus considérable qu'il y ait dans la ville.

Nos HARDES D'ENFANTS donnent entière satisfaction à out le monde. Nos GILETS (CORPS) et CALECONS se vendent depuis 20, 25, 35, à 50 cents.

Nos CHEMISES de couleur ne sont pas surpassées pour le bon marché, aussi nos Chemises Blanches dont le prix est de 55, 65 et 76 cents

CHEZ

I. A. BEAUVAIS.

186, 188

RUE ST-JOSEPH

NOUVEAU MAGASIN.

A. I. WATIER

HORLOGER ET BIJOUTIER

27, RUE ST - LAURENT, MONTREAL.

Mr. A. WATIER a constamment à la disposition du public un choix considérable de Diamants, de Montres, d'Horloges et de Bijouteries de tout genre et à des prix tres-modérés.

Mr. Watier apportera une attention spéciale à tous les travaux qui lui seront confiés. juillet 9 1881 a-1

JOHN C. MLAREN

Manufacturier de

Matériel de chemins de fer et de moulins, cuir, caoutchouc et toile, courroies et boyaux

Pièces d'emballage en Caoutchouc SACS DE CONDUCTEURS POUR ARGENT OU LETRES

EN MAGASIN OU FAITS A ORDRE

Salles de vente et de fabrication au No. 10 RUE BONAVENTURE, No. 10 MONTREAL.

POUDRE CORYZINE

DE

LAVIOLETTE ET NELSON,

MONTREAL.

Pour la guérison rapide du Rhume de cerveau. Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturelle du coryza.

On aspire cette poudre par le nez comme du tabac; elle agit sans provoquer ni étournements, ni irritations d'aucune sorte.

DIRECTIONS.

Cinq à six prises aspirées fortement à cinq minutes d'intervalle, et ensuite une prise toutes les heures jusqu'à guérison. Prix: 25 cts, la boîte.

TRENTE ANNEES DE SUCCES.

PRESCRIPTION DU DR. NELSON

Infaillible dans le traitement des BRONCHITES, RHUMES, ASTHME, ENROUEMENT, ETC.

Prix: 25 cts. la bouteille.

En vente chez LAVIOLETTE ET NELSON 29, Rue Notre-Dame, et dans toutes les Pharmacies. octobre 1880. a-1

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

LA
PREFERE.

PAR
HENRI CONSCIENCE.

Suite.

Il a mené une vie active. Sa bravoure lui avait fait donner un commandement. La perte de ce grade, son inaction forcée, l'idée qu'il a perdu la faveur et l'estime du comte Charles, tout cela lui rongé le cœur. Il pense à ses compagnons; il voudrait porter encore les armes pour ses princes. Si vous pouviez faire lever son bannissement, vous lui rendriez la vie, et moi je mêlerais votre nom à mes prières.

—Ayez confiance en ma promesse, Berthine, répondit le jeune chevalier. Je ferai tout ce qui sera possible, mais je dois attendre le retour du comte de Charolais.

—Merci, merci, monsieur Walter!
—Et si je réussis, Berthine, je vous apporterai moi-même la bonne nouvelle, sans perdre une minute.

—Venez dans tous les cas, seigneur. Vos visites donneront de l'espoir à mon pauvre père. L'idée que de nobles chevaliers tels que vous s'intéressent à son sort, le consolera, le fortifiera contre le chagrin qui mine sa santé. Vous viendrez n'est-ce pas?

Walter lui jeta un regard si étrange qu'elle baissa les yeux pour la première fois. Alors seulement le jeune seigneur de Staden répondit :

—Oni, Berthine, je viendrai... dès que j'aurai vu le comte. Peut-être cela tardera-t-il encore un peu. En attendant, je voudrais reconnaître la fidélité et le dévouement dont Segher Jacobszone et son serviteur Jean ont fait preuve envers mon père. Je suis riche: l'argent est souvent une source de patience et de contentement... }

—De l'argent? répéta Berthine. Ne parlez pas d'argent à mon père; ce serait le blesser et l'humilier. D'ailleurs nous ne manquons pas d'argent...

—Mais Jean?
—Jean non plus; il semble bien être notre serviteur, mais tout ce que mon père possède est aussi à lui.

Ah! ah! J'ai trouvé, s'écria tout à coup Walter après avoir réfléchi un moment. Vous m'avez dit que la fête de votre père approche, et que vous voulez lui faire un cadeau. Si je profitais de cette occasion pour lui apporter aussi le mien?

—Oh! la bonne idée! s'écria joyeusement Bertine en battant des mains. Mon père sera bien heureux de cette attention. Mais, seigneur, que votre présent ne soit pas trop riche. Mon père en serait mécontent.

—Cola, c'est mon affaire, Bertine. Et quel jour tombe cette fête?

—Dans deux semaines, le jour de Saint-Ludgard.

—Nous viendrons à la même heure qu'aujourd'hui sera-ce bien?

—Si j'osais vous demander quelque chose...

—Parlez, Bertine.

—C'est à midi que nous fêtons mon père, seigneur.

—Nous forons de notre mieux pour avoir un repas choisi: mais il ne sera jamais digne de vous...

—Grande est votre erreur, Bertine. Vous m'invitez? J'accepte avec joie; à quelle heure faudra-t-il être ici?

—A onze heures, seigneur. Comme mon père sera heureux!

Walter avait encore des questions à lui adresser; mais Jacobszone et Daniel étaient revenus sur leurs pas et celui-ci fit remarquer à son ami qu'il était temps de retourner à Staden. La journée était déjà fort avancée, et comme personne ne savait où ils étaient allés, leur longue absence aurait pu inspirer des inquiétudes.

Ils retournèrent à la maisonnette pour prendre congé de Kathelyne et de Jean.

Au moment où les jeunes gens leur disaient adieu, Bertine adressa à Walter un coup d'œil significatif. Il la comprit à merveille. Elle lui recommandait de n'oublier aucune de ses promesses, et elle l'en remerciait d'avance.

Après les dernières poignées de main échangées, les deux jeunes chevaliers s'éloignèrent, et disparurent bientôt derrière les arbres de la forêt.

III

Après sa seconde visite au Repos de la forêt, le jeune seigneur de Staden était devenu de plus en plus pensif et mélancolique. Il recherchait la solitude; la présence même de son ami Daniel l'importunait.

En outre, son prochain mariage avec Judith semblait de nouveau inspirer à Walter une vive répugnance. Il était retourné une seule fois à Laugemarek, par pure politesse, mais il avait échangé avec Judith et son frère Otto des paroles vives et désagréables, parce qu'il les avait priés de remettre le mariage à six mois, en affirmant que c'était contre son gré qu'il avait promis à Judith d'en rapprocher la date.

Daniel devinait bien la cause de cette sombre humeur, et plus d'une fois il avait essayé d'en parler sérieusement à son ami, mais Walter qui pénétrait ses intentions, montrait une humeur morose et irritable, et évitait sèchement les explications.

Le huitième jour après leur visite à Segher Jacobszone, Daniel entra un matin à l'improviste et de très bonne heure dans la chambre de son ami. Il le trouva assis devant sa table, la tête dans les mains et les yeux pleins de larmes.

A cette vue la pitié le prit, et il s'approcha en disant :

—Walter, ton cœur est donc bien profondément troublé? pourquoi me caches-tu la cause de ton chagrin? Te méfies-tu de mon amitié? souffrir seul n'est ce pas souffrir deux fois? Laisse-moi te consoler.

—Me consoler! s'écria le jeune chevalier d'un ton désespéré. Rien ne peut me consoler. Je suis condamné à un chagrin éternel. Une fatalité inexorable pèse sur moi.

—Quelle fatalité, Walter?

—Ne le sais-tu pas?

—Bertine, n'est-ce pas, pauvre ami?

—Eh bien, oui, Bertine, son image me suit sans cesse et ne me laisse aucun repos. La nuit même au sein des ténèbres, je vois rayonner son sourire enchanteur. Et je me débats contre moi-même, car je suis d'une naissance illustre et je ne veux pas ternir le blason de mes pères. Je ne veux pas l'aimer, et cette lutte cruelle me fait saigner le cœur.

—Qu'est-ce donc qu'elle t'a dit quand tu t'es promené avec elle dans le jardin de son père? demanda Daniel étonné.

—Elle ne m'a rien dit, rien de ce que tu penses. Elle ne soupçonne même pas dans son innocence, que

son doux regard ait pu me faire une blessure mortelle. Elle m'a seulement supplié avec instance de parler au comte de Charolais en faveur de son père. Mais Daniel, ces yeux noirs et profonds, brillants comme le ciel et par lesquels sa belle âme semblait prête à s'élever vers moi... tiens, je frémis encore quand j'y pense.

—Calme-toi, mon ami.

—Si elle était de noble race, elle serait ma femme, malgré le duc et le monde entier.

—Mais puisqu'elle est de naissance obscure...

—Ah! s'il était possible, comme je donnerais ma noblesse et toutes mes seigneuries pour vivre à ses côtés.

—Tu m'affliges profondément, Walter. Tes sens s'égarer. Ce que tu dis est si déraisonnable que j'en rougis pour toi. Oublierai-tu ce que tu dois à tes ancêtres. Il y a un abîme entre toi et la fille de Jacobszone.

—Je le sais. Inutile de me le démontrer, murmura le jeune chevalier avec un mouvement d'impatience.

—Tu es homme, Walter; tu connais ton devoir; que veux-tu faire pour y rester fidèle?

—Ce que je vais faire? Résister au sentiment qui me domine, jusqu'à ce que j'en sois victorieux. Oui, Daniel, je connais mon devoir. Je souffre, je me meurs de chagrin, mais puisque mon rêve ne peut pas se réaliser, il faut bien prendre une résolution, et cesser d'espérer, comme un enfant, que l'impossible devienne possible.

—Dieu merci, mon bon Walter, le trouble de ton cœur n'est que passager, et tu en triompheras.

—Sans doute, il le faut, répondit Walter avec une amère ironie.

—Cette conviction te rendra plus fort, cesse donc de fournir un nouvel aliment au sentiment qui te consume... Dans huit jours c'est la fête de Jacobszone, n'est-ce pas?

—J'y ai bien pensé! répondit Walter et maintenant ma résolution est prise. Je ne veux pas revoir Bertine. J'irai à Bruges acheter deux cadeaux de prix, mais c'est toi, Daniel, qui iras les porter en mon nom. Tu diras à Jacobszone et à sa fille que je suis parti pour Bruxelles à la rencontre du comte de Charolais. Répète à Bertine que je ferai tout pour obtenir la grâce de son père si je puis réussir auprès du comte lorsqu'il sera de retour, c'est encore toi, Daniel, qui en porteras la bonne nouvelle au Repos de la forêt. Oui, oui, je dois rompre, rompre violemment avec ces rêves douloureux qui me poursuivent, sinon j'en perdrai la santé ou la raison.

Daniel, ne doutant pas de sa sincérité, le loua de sa courageuse résolution et ne chercha plus qu'à le consoler.

Quelques jours plus tard, Walter se rendit à Bruges, où il acheta, dans la boutique de l'orfèvre du duc, deux objets d'un prix considérable.

Le premier était une chaîne d'or ornée de perles d'Orient, avec le portrait sur émail du comte de Charolais, destinée au vieux Jacobszone, comme un souvenir de son maître et bienfaiteur.

L'autre objet était un hanap d'or, sur lequel étaient ciselés quelques faits militaires. Ce cadeau devait faire grand plaisir à Jean, car outre sa valeur artistique, il avait une valeur intrinsèque considérable, et pouvait en cas de besoin, le mettre à l'abri de la misère.

Lorsque Walter revint à Staden avec ces deux objets, Daniel en admira la richesse princière, et fut sur le

point de gronder son ami sur sa prodigalité; mais il s'en abstint, pour applaudir à la sage résolution de Walter, qui lui affirma de nouveau qu'il ne voulait plus revoir Bertine.

Cependant bientôt il commença à craindre que cette résolution ne s'affaiblît. En effet, Walter avait placé les deux cadeaux en évidence sur la table, et s'était opposé avec une sorte d'impatience à ce que Daniel les enfermât dans une armoire.

Walter passait des journées entières devant cette table, contemplant d'un air rêveur ces riches présents. En vain affirmait-il qu'il ne faisait qu'en admirer l'éclat et la richesse. La fixité de son regard, le sourire de ses lèvres, les soupirs qui soulevaient sa poitrine tout trahissaient l'émotion à laquelle il était en proie. Sans doute des images connues voltigeaient au tour des objets qu'il avait l'air de contempler.

La vérité est que son imagination le transportait dans la maison de Jacobszone; il le voyait recevant son cadeau avec des larmes de reconnaissance, tandis que Bertine, adressait au jeune homme un de ces sourires enchanteurs auxquels sa raison n'avait pas la force de résister.

Sous l'empire de ces visions, Walter commença à exprimer le désir d'aller pour la dernière fois au Repos de la forêt, le jour de la fête de Jacobszone, et, malgré les représentations de Daniel, ce désir se changea peu à peu en une inébranlable volonté. Daniel cessa de lutter lorsqu'il vit que son ami s'emportait, et c'est ainsi qu'il fut décidé que Walter irait une fois encore—la dernière positivement,—au Repos de la forêt.

Quant à Judith van Laugemarek, il était naturellement peu question d'elle, et si parfois Walter prononçait son nom, c'était pour affirmer avec une sorte d'irritation fiévreuse qu'il ne se marierait pas avant l'expiration des six mois.

On était arrivé à la veille du jour où l'on devait célébrer la fête de Segher Jacobszone.

Daniel représentait à son ami que les habitants de Laugemarek devaient être profondément blessés de la rareté de ses visites, et qu'il ferait bien, le lendemain de la fête de Jacobszone, d'aller le matin à Laugemarek, afin de tranquilliser Judith.

Walter promit de suivre son conseil puisqu'il n'était pas possible, d'ailleurs, de faire autrement.

—Seigneur, dit-il, un messenger de Laugemarek vient d'apporter cette lettre. Il attend une réponse.

—C'est bien, qu'il attende, dit Walter en prenant la lettre avec un geste d'impatience.

Il y jeta les yeux, puis, la tendant à son ami :

—Lis, Daniel, dit-il; le sire de Laugemarek m'invite à dîner pour demain, et il insiste en des termes qui n'ont rien de cordial.

—Ciel! demain! qu'allons-nous faire? s'écria Daniel.

—Ce que nous allons faire? Rien du tout.

—Comment, rien? Laisserais-tu la lettre du père de Judith sans réponse? Un pareil affront? Ce serait, même envers des étrangers, un grave oubli des convenances.

—Crois-tu donc, Daniel, que parce qu'il plaît à M. de Laugemarek de m'écrire, je me priverai de porter demain mes cadeaux au Repos de la forêt? Après-demain j'irai faire une visite à Judith, et l'annonce de cette visite est la seule réponse que le messenger emportera avec lui.

A continuer.

AVIS.

Les personnes désirant planter des vignes et des menus fruits sont priées d'envoyer leurs commandes de suite à Gallagher & Gauthier No 101 Rue St-François - Xavier, Montréal, propriétaires des Vignobles Beaconsfield. Montréal 2 avril. ino

Credit Foncier Franco-Canadien.
Capital - - \$5,000,000

Président, l'honorable F. Duclere, Sénateur (Paris)
Vice-Prés. Phon. J. A. Chapleau.

Bureau provisoire à Montréal :
Credit Foncier Franco-Canadien.
114 Rue St. Jacques
Montréal.

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Intérêt à six pour cent. Pour renseignements s'adresser au directeur
E. J. BARBEAU
montréal 12 Février 1887.

UN ARTICLE QUI VAUT SON ARGENT

Outre la certitude d'avoir un article parfaitement pur, sain et bon pour la santé, ceux qui achètent la poudre à boulanger et à pâtisseries appelée

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

ont plus plus pour leur argent que s'ils achetaient toute autre article de même nature.

En vente partout. Fabriqués seulement par

W. D. McLAREN,
55 et 57 RUE DU COLLEGE.
23 avril aa

MM. J-BTE MANTHA & CIE
Nos 10 & 12
RUE SAINT CHARLES BORROMEE

L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU
Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanchir, embouvetter, scier à la scie ronde ou à l'échasse, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiseries, tels que portes, chassis, portiques, lucarnes, etc.
Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.
J. B. MANTHA T. PREFONTAINE
Cité de chez MM Pour les finances,
Piquet et Robert.
Montréal 5 Février 1881. la — a

UNE INDUSTRIE NATIONALE.
VIGNOBLE BEASCONFIELD

Raisin Canadien cultivé à Beaconsfield (Pointe-Claire) près de Montréal. Produit canadien incomparable. Les commencements remarquables d'une industrie qui a fait la fortune de la France.
Expériences faites par des centaines de personnes de la culture de la Vigne Beaconsfield.

RAISIN BEASCONFIELD
Demandé partout.

Visites au Vignoble Beaconsfield sollicitées par les propriétaires, MM. Menzies & Cie, étant toujours heureux de faire voir les résultats extraordinaires qu'ils ont obtenus, et de donner tous les renseignements désirés. Il y a toujours quelqu'un sur les lieux pour recevoir les visiteurs

S'adresser par lettre à
MM. MENZIES & CIE,
Vignoble Beaconsfield
BEASCONFIELD (Pointe Claire)
Au bureau à Montréal, }
No. 15 rue Ste. Thérèse. }
montréal 23 Oct. 1880

Mercier, Beausoleil & Martineau,
Avocats,

No. 55, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.
HON. HONORÉ MERCIER,
Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, PAUL G. MARTINEAU,
Auteurs Syndic Officiel. B. C. L.
23 oct. 1880.—aa.